

MAIRIE de FISLIS

68480

Tél. : 03.89.40.71.29 Fax : 03.89.07.35.33

Email : mairie@fislis.fr Site internet : <http://www.fislis.fr>



Séance du Conseil Municipal du vendredi 12 mai 2017 à 20h

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

Etaient présents les membres du Conseil Municipal: Mme STAECHLIN Nathalie, Mme IFFENECKER Caroline, M. HOENNER Joseph, M. RICHARD Olivier, Mme MONA Régine, M. MONA Patrick, M. SIMON Jean-Paul.

Excusés: M. RENGGLI Gérard, Mme DURAND Marie-Michelle, Mme CUENIN Nathalie. Absent: -----

Ordre du jour :

1. Point sur le dossier toit de l'église
2. Entretien de la voirie (nids de poules) comparaison des devis, établissement des priorités
3. Journée citoyenne : état des inscriptions et organisation
4. Compte Rendu de l'AG de la salle
+ projet d'achat de gros matériel (lave-vaisselle, frigo, sèche-mains)
5. Présentation du Plan Communal de Sauvegarde des Risques Naturels et Techno
6. Divers : jumelage, circulaire, appartement vacant à la mairie, ...

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal :

Le compte rendu de la séance du 24 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur le dossier Toit de l'église :

Le maire présente 2 devis de paratonnerre à intégrer dans les travaux à réaliser. Un courrier du député M. Reitzer confirme l'accord de l'aide parlementaire d'un montant forfaitaire de 10 700 € pour le toit de l'église.

L'inscription à la Fondation du Patrimoine est réalisée. Il reste à choisir des photos pour la brochure pour la collecte des dons.

Le dossier de demande de subvention à la Région Grand Est est en cours d'élaboration.

3. Entretien de la voirie (nids de poules), devis, établissement des priorités

Le maire présente 2 offres (Ets Eurovia et Alvarem) pour la réfection de la voirie. Le CM décide de traiter en priorité les 2 ponts et l'accès à la carrière (une demande de participation sera demandée à l'Association Foncière)

Le CM décide de débloquent une enveloppe de 3000 € à renégocier avec l'entreprise

Le reste des travaux sera reporté à l'année prochaine.

4. Journée citoyenne : état des inscriptions et organisation

Les conseillers règlent les problèmes d'organisation de la journée citoyenne du samedi 20 mai (100 inscrits, programme, chefs de chantiers, lieux de rendez-vous, pause, t-shirt, ...)

5. Compte Rendu de l'AG de la salle et projet d'achat de gros matériel (lave-vaisselle, frigo, sèche-mains)

Lors de l'assemblée générale de la salle communale, le comité de gestion a établi un bilan financier et des activités des années écoulées.

Les dépenses d'électricité, de chauffage, d'abonnement wifi et les recettes forfaitaires versées par les foyers clubs du HR pour l'occupation du périscolaire s'équilibrent approximativement.

Le suivi de la gestion bénévole de la salle atteint ses limites de fonctionnement. (forte occupation des locaux avec le périscolaire et les nombreuses locations) La cohabitation demande de nombreux déménagements. Il faudra envisager une manière de seconder le comité de gestion (personnel communal, aide extérieure, ...)

Le CM accepte le devis d'achat d'un lave-vaisselle, frigo et sèche-mains des Ets Audebert pour un montant de 8 160 € TTC. Le comité de gestion de la salle participera par la prise en charge du montant de 6800 HT.

6. Présentation du Plan Communal de Sauvegarde des Risques Naturels et Techno

L'adjointe Staechelin Nathalie présente le Plan Communal de Sauvegarde aux conseillers. Ce PCS est destiné à la prévention des risques et à anticiper l'organisation de l'alerte et de la protection de la population à Fislis

Il comporte des plans et des fiches actions en cas de catastrophes (inondations, tremblements de terre, accidents routiers chimiques, fuite de gaz, ...) Les personnes ressources et le matériel disponible y est recensé.

Le document final sera transmis à chacun des membres du conseil. Un exemplaire est consultable et disponible en mairie. Ce PCS doit encore être approuvé par la Préfecture.

7. Divers

Jumelage : 34 personnes de Fislis se déplaceront à Losse le 3 août prochain. Le planning des familles d'accueil se précise.

Appartement vacant à la mairie à partir du 1/08/17 : une famille du village est intéressée pour prendre la suite de la location.

Constat de nouveaux dépôts d'ordures sur la parcelle 11. Les brigades vertes sont passées mais n'ont rien trouvé qui permette d'identifier les auteurs.

L'organisation de la **fête du village** du 26 août prochain demande plus de bénévoles ou devra se simplifier.

La séance est close à 23h15.

Le prochain CM est fixé au vendredi 9 juin 2017 à 20h00